

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique vient de publier
2 notes d'analyse formulant des propositions sur

L'entrepreneuriat en France

En publiant deux notes d'analyse sur l'entrepreneuriat en France, le Centre d'analyse stratégique a cherché à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les entrepreneurs français pour maintenir et développer leur activité en menant une analyse détaillée des différents profils d'entrepreneurs au regard de leur exposition et de leurs attitudes face aux risques.

Mythes et réalités en comparaison internationale

Contrairement à certaines idées reçues, les Français ont une bonne image des entrepreneurs et se caractérisent par un fort désir d'entreprendre.

Les Français témoignent cependant d'un certain manque de confiance en eux, notamment au regard de leur capacité à entreprendre et de leur peur de l'échec.

Les Français ont également du mal à concrétiser leurs intentions entrepreneuriales et les entreprises nouvellement créées ont des difficultés à survivre.

Comment mieux accompagner la prise de risque des créateurs d'entreprise ?

La situation dans laquelle se trouve un individu au moment de créer son entreprise va fortement influencer son exposition au risque et sa capacité à prendre des risques.

Les freins à la croissance des entreprises nouvellement créées diffèrent fortement selon la catégorie de créateurs considérée.



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
centredanalysestrategie



@Strategie_Gouv

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.

Les propositions du Centre d'analyse stratégique

1. Promouvoir auprès des micro-entrepreneurs le régime réel simplifié d'imposition des bénéficiaires, mieux adaptés aux entreprises en phase de développement que le régime fiscal de la micro-entreprise.

2. Favoriser un développement ambitieux des entreprises nouvellement créées en offrant des contrats d'avances remboursables :

- conditionnels à des objectifs de développement précis ;
- réservés aux entreprises ayant plus d'un an d'ancienneté ;
- accompagnés de contraintes qui permettent de cibler les créateurs les plus prudents.

La comparaison menée avec les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni a permis de montrer que **la France dispose d'un véritable potentiel entrepreneurial mais que celui-ci n'est pas encore pleinement exploité.**

L'analyse spécifique des profils des créateurs d'entreprises français souligne quant à elle **la diversité des profils des créateurs et la nécessité d'adapter les politiques publiques au profil des créateurs.** Ainsi, les créateurs les plus prudents et les plus solides financièrement doivent être incités à développer des projets plus ambitieux, tandis que les créateurs dynamiques mais fortement exposés aux risques doivent être incités à davantage sécuriser leurs investissements.

Notes d'analyse et propositions détaillées disponibles sur www.strategie.gouv.fr (rubrique publications / Notes d'analyse)

Contact Presse :
Jean-Michel Roullé,
Responsable de la communication
Tél. : +33 (0)1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Rejoignez-nous
[centredanalysestrategie](https://www.facebook.com/centredanalysestrategie)



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.